



KPMG SA
12 rue Papiou de la Verrie
Les Parcs d'Orgemont II
Bâtiment 1
49000 Angers

Comité départemental de la Sarthe de la ligue Nationale contre le Cancer

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Comité départemental de la Sarthe de la ligue Nationale contre le Cancer

15-17 rue Gougéard 72000 LE MANS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
12 rue Papiou de la Verrie
Les Parcs d'Orgemont II
Bâtiment 1
49000 Angers

Comité départemental de la Sarthe de la ligue Nationale contre le Cancer

15-17 rue Gougeard 72000 LE MANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de l'association Comité départemental de la Sarthe de la ligue Nationale contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité départemental de la Sarthe de la ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui,



selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée respectivement dans les notes 4.1 et 4.7 de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Angers, le 2 mai 2023

KPMG SA

Dominique Grignon

Associé

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	502.32	(502.32)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	502.32	(502.32)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	267 978.12	(124 895.29)	143 082.83	148 812.30
Terrains				
Constructions	230 488.32	(90 592.70)	139 895.62	146 186.93
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	37 489.80	(34 302.59)	3 187.21	2 625.37
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 408.84		3 408.84	3 408.84
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	22.00		22.00	22.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 386.84		3 386.84	3 386.84
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	271 889.28	(125 397.61)	146 491.67	152 221.14
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	41 050.94		41 050.94	118 681.75
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	41 050.94		41 050.94	118 681.75
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 113 680.05		1 113 680.05	594 770.66
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 113 680.05		1 113 680.05	594 770.66
Charges constatées d'avance				1 184.53
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 154 730.99		1 154 730.99	714 636.94
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 426 620.27	(125 397.61)	1 301 222.66	866 858.08
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	730 175.24	652 007.21
Réserves statutaires ou contractuelles	730 175.24	652 007.21
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	329 357.16	78 168.03
Situation nette (sous total)	1 059 530.40	730 175.24
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 059 532.40	730 175.24
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	15 000.00	15 000.00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	15 000.00	15 000.00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	9 465.00	20 024.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	9 465.00	20 024.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	217 225.26	101 658.84
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 980.27	32 433.18
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	26 051.31	15 876.96
Dettes fiscales	376.98	181.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	153 816.70	53 167.70
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	217 225.26	101 658.84
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 301 222.66	866 858.08

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	33 624.00	32 320.00	1 304.00	4.03 %
Ventes de biens et services	20 425.95	13 762.21	6 663.74	48.41 %
Ventes de biens	8 629.95	4 505.70	4 124.25	91.49 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	11 796.00	9 256.51	2 539.49	27.43 %
. dont parrainages		5 113.00	(5 113.00)	
Concours publics et subventions d'exploitation	5 543.33	17 856.00	(12 312.67)	-68.96 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	365 200.31	352 329.05	12 871.26	3.65 %
Dons manuels	357 280.31	349 521.05	7 759.26	2.22 %
Mécénats	7 920.00	2 808.00	5 112.00	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	381 477.68	238 186.23	143 291.45	60.16 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	10 559.00	6 123.00	4 436.00	72.45 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	4.69		4.69	
PRODUITS D'EXPLOITATION	816 834.96	660 576.49	156 258.47	23.65 %
Achats de marchandises	6 719.53	4 644.33	2 075.20	44.68 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	163 984.36	115 897.17	48 087.19	41.49 %
Aides financières	154 673.84	254 920.81	(100 246.97)	-39.32 %
Impôts, taxes et versements assimilés	4 571.92	4 918.29	(346.37)	-7.04 %
Salaires et traitements	86 221.80	109 876.50	(23 654.70)	-21.53 %
Charges sociales	34 569.82	39 003.50	(4 433.68)	-11.37 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 292.27	11 816.62	(2 524.35)	-21.36 %
Reports en fonds dédiés		15 000.00	(15 000.00)	
Autres charges	27 716.70	26 442.48	1 274.22	4.82 %
CHARGES D'EXPLOITATION	487 750.24	582 519.70	(94 769.46)	-16.27 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	329 084.72	78 056.79	251 025.93	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 573.44	903.91	669.53	74.07 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 573.44	903.91	669.53	74.07 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1 573.44	903.91	669.53	74.07 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	330 656.16	78 960.70	251 695.46	
Sur opérations de gestion		956.33	(956.33)	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS		956.33	(956.33)	
Sur opérations de gestion	1 200.00	1 606.00	(406.00)	-25.28 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 200.00	1 606.00	(406.00)	-25.28 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 200.00)	(649.67)	(550.33)	84.71 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	101.00	143.00	(42.00)	-29.37 %
TOTAL DES PRODUITS	818 408.40	662 436.73	155 971.67	23.54 %
TOTAL DES CHARGES	489 051.24	584 268.70	(95 217.46)	-16.30 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	329 357.16	78 168.03	251 189.13	
Dons en nature	2 080.40	2 423.11	(342.71)	-14.14 %
Prestations en nature				
Bénévolat	40 206,24	43 352.75	(3 146.51)	-7,25%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	42 286.64	45 775.86	(3 489.22)	-7.62 %
Secours en nature		2 423.11	(1 796.95)	-74.16 %
Mises à disposition gratuite de biens	626.16		1 454.24	
Prestations en nature	1 454.24		(3 146.51)	-7,25%
Personnel bénévole	40 206,24	43 352.75		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	42 286.64	45 775.86	(3 489.22)	-7.62 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE.....	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.4 <i>Dettes</i>	14
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i>	18
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	18
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	18
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	20
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2 <i>Missions sociales</i>	21
4.3.3 <i>Frais de recherche de fonds</i>	21
4.3.3.1 <i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	21

4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	21
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	22
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	23
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	24
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	24
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	24
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	25
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	25
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	27
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	27
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	28
5.1	AUTRES INFORMATIONS	28
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	28
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	29
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	29
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	29

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;

- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	502			502
Immobilisations corporelles	264 415	3 563		267 978
Immobilisations financières	3 409			3 409
Total	268 326	3 563	0	271 889

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	3 563	0
casques virtuels	2 400	
complément PC Dell	194	
PC Dell	969	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	3 563	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	502			502
Amort.Immobilisations corporelles	115 603	9 292		124 895
Amort.Immobilisations financières				
Total	116 105	9 292	0	125 398

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	22			22
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 387			3 387
Total	3 409	0	0	3 409

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Stocks

Aucun stock détenu

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	3 409	0	3 409
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	41 051	41 051	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	44 460	41 051	3 409

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	487 050	
Livrets et comptes épargne	326 535	1 573
Comptes à terme	300 000	
Total	1 113 585	1 573

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
Opérations avec l'état	2 285	2 285
Sécurité Sociale	477	
Leg à recevoir	3 200	66 025
Dons à recevoir	32 448	45 112
Dons à recevoir d'autres comités	2 640	2 814
Prélèvements automatiques		200
Divers	0	2 368
Disponibilités		
Total	41 051	118 804

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Cytia		806
Assurance		378
Total	0	1 185

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	652 007	78 168						730 175
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	78 168							329 357
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	730 175	78 168	0	0	0	0	0	1 059 532

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	15 000	15 000
Contribution financière versée par le siège (aide sociale)					15 000	15 000
→ ...						
Total		0	0	0	15 000	15 000

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	20 024		10 559	9 465
→				
Total	20 024	0	10 559	9 465

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 980	36 980		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	26 428	26 428		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	153 817	153 817		
Produits constatés d'avance		0		
Total	216 848	216 848	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	377	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	377	
Dettes sociales :	26 051	16 058
→ Urssaf/ Pôle emploi	8 880	3 140
→ Caisse de retraite	3 409	919
→ Caisse de prévoyance	1 211	1 522
→ Personnel autres charges à payer	4 988	
→ Organismes sociaux autres charges à payer	892	943
→ Dettes congés à payer	4 701	5 957
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 969	3 396
→ Prélèvement à la source		181
Total	26 428	16 058

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	21 673	26 921
Fournisseurs public créiteurs		3 622
Fournisseurs IG créiteurs		154
Factures à recevoir	4 673	5 512
FNP Fournisseurs IG	21 673	23 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	153 817	53 168
Autres charges à payer	3 625	528
Charges à payer recherche	150 191	52 640

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

EMPLOIS	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	356 929,89	344 571,46	458 161,24	435 511,72
1.1 Réalisées en France	356 929,89	344 571,46	458 161,24	435 511,72
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	211 878,44	199 520,01	213 243,15	190 593,63
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	145 051,45	145 051,45	244 918,09	244 918,09
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	66 554,99	65 543,73	61 568,85	56 797,85
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	66 554,99	65 543,73	61 568,85	56 797,85
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	65 465,36	60 717,34	49 395,61	43 939,61
3.1 Frais d'information et de communication	4 012,63	4 012,63	15 264,42	15 264,42
3.2 Frais de fonctionnement	51 859,72	47 111,70	31 804,16	26 348,16
3.3 Autres charges	9 593,01	9 593,01	2 327,03	2 327,03
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	101,00		143,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			15 000,00	
TOTAL CHARGES	489 051,24	470 832,53	584 268,70	536 249,18
EXCÉDENT OU DÉFICIT	329 357,16		78 168,03	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	16 240,24	16 240,24	4 724,77	4 724,77
Réalisées en France	16 240,24	16 240,24	4 724,77	4 724,77
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	2 080,40	2 080,40	14 343,08	14 343,08
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	23 966,00	23 966,00	26 708,01	26 708,01
TOTAL	42 286,64	42 286,64	45 775,86	45 775,86

RESSOURCES	Déclaration		Déclaration	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-734 217,95	-734 217,95	-603 081,99	-603 081,99
1.1 Cotisations sans contrepartie	-33 624,00	-33 624,00	-32 320,00	-32 320,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-365 200,31	-365 200,31	-352 329,05	-352 329,05
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-335 393,64	-335 393,64	-218 432,94	-218 432,94
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-68 088,12		-35 375,74	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises			-5 113,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-68 083,43		-29 306,41	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-4,69		-956,33	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-5 543,33		-17 856,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-10 559,00	-10 559,00	-6 123,00	-6 123,00
TOTAL	-818 408,40	-744 776,95	-662 436,73	-609 204,99

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Déclaration		Déclaration	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-42 286,64	-42 286,64	-45 775,86	-45 775,86
Bénévolat	-40 206,24	-40 206,24	-43 352,75	-43 352,75
Prestations en nature				
Dons en nature	-2 080,40	-2 080,40	-2 423,11	-2 423,11
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
TOTAL	-42 286,64	-42 286,64	-45 775,86	-45 775,86

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	1 573	904
→ ...		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	1 573	904

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	8 693	4 709
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	8 693	4 709

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante :

- Eau, électricité, charges de co-propriété, ménage et assurances des locaux sont affectés suivant une clé de répartition « superficie des locaux », ventilée pour 82% en missions sociales et pour 18% en frais de fonctionnement.
- Les frais d'affranchissement sont répartis sur la masse salariale ou sur les frais de recherche de fonds.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Charges de co-propriété	2 888		634	3 522
Assurance	839		413	1 252
Electricité et eau	953		211	1 164
Ménage	2 927		642	3 569
Affranchissement	10 695		706	11 401
				0
Total	18 302	0	2 606	20 908

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades (42%)	50 732	62 444
Actions d'information, de prévention et de dépistage (37%)	44 693	55 003
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication) (18%)	21 742	26 705
Manifestations (3%)	3 624	5 868
Total	117 168	150 020

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	65 771	102 672
Actions d'information, prévention,dépistage	65 738	69 185
Actions de formation	175	263
Actions de recherche	11 901	9 739
Actions autres		1 054
Total	143 586	182 913
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	145 051	244 918
Actions autres		
Total	145 051	244 918

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	4 013	15 264
Frais de gestion	38 808	16 499
Total	42 821	31 763

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	40 206	43 353
Prestation	Tarif négocié		
Dons en nature		2 080	2 423
Total		42 286	45 776

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	1 210				5 376		134				6 720
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	81 992				65 594		16 398				163 984
Aides financières	9 622	145 051									154 673
Impôts, taxes et versement assimilés	3 658				45		869				4 522
Salaires et traitements	67 253				3 449		15 520				86 222
Charges sociales	26 964				1 383		6 223				34 570
Dotations aux amortissements et dépréciations	7 620						1 672				9 292
Dotations aux provisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	13 859				4 434		9 424				27 717
Charges financières											
Charges exceptionnelles	408				792						1 200
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									101		101
TOTAL	212 586	145 051	0	0	81 072	0	50 240	0	101	0	489 051

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	4 020		12 866	23 320	40 206
TOTAL	4 020	0	12 866	23 320	40 206

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 908
Total	3 908

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
Subvention	1 200
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	1 200

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

072- COMITÉ DE LA SARTHE		EXERCICE N	EXERCICE N-1
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	Total générosité du public	Total générosité du public
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		344 571,46	435 511,72
<i>1.1 Réalisées en France</i>		344 571,46	435 511,72
<i>1.1.1 Actions réalisées par l'organisme</i>		199 520,01	190 593,63
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		133 122,54	110 353,02
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		53 221,03	69 184,56
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et		449,9	263,39
Actions de société et politique de santé		825,31	1 053,57
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		11 901,23	9 739,09
<i>1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		145 051,45	244 918,09
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		145 051,45	244 918,09
Programmes nationaux		97 551,45	174 918,09
Programmes régionaux et départementaux		47 500,00	65 900,00
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>1.2.1 Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		65 543,73	56 797,85
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		65 543,73	56 797,85
Frais d'appel de dons		41 120,71	37 841,59
Frais d'appel des legs		308	302,4
Frais de traitements des dons		8 279,38	8 434,14
Frais de traitements des legs		510	1 056,00
Frais pour manifestations et ventes		15 325,64	9 163,72
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT		60 717,34	43 939,61
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		4 012,63	15 264,42
Frais d'information et de communication externe		3 510,75	12 242,43
Frais d'information et de communication interne		501,88	3 021,99
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		47 111,70	26 348,16
Frais de gestion		38 808,52	16 498,51
Impôts et taxes		875,4	894,29
Cotisation statutaire 10%		7 427,78	8 955,36
<i>3.3 Autres charges</i>		9 593,01	2 327,03
Charges financières		300,74	200,04
Dotations aux amortissements		9 292,27	2 126,99
TOTAL DES EMPLOIS		470 832,53	536 249,18
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCEDENT DE LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC		273 944,52	72 955,81
TOTAL		744 777,05	609 204,99

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N	EXERCICE N-1
		Dont générosité du public	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		42 286,64	4 724,77
<i>Réalisées en France</i>		16 240,24	4 724,77
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		2 080,40	14 343,08
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		23 966,00	26 708,01
TOTAL		42 286,64	45 775,86

072 - COMITÉ DE LA SARTHE		EXERCICE N	EXERCICE N-1
Détails RESSOURCES CER		Dont générosité du public	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-734 217,95	-603 081,99
1.1 Cotisations sans contrepartie		-33 624,00	-32 320,00
Cotisations		-33 624,00	-32 320,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-365 200,31	-352 329,05
Dons manuels non affectés		-348 972,57	-337 439,07
Dons manuels affectés		-8 307,74	-12 081,98
Mécénat		-7 920,00	-2 808,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-335 393,64	-218 432,94
Manifestations		-9 625,90	-5 376,81
Ventes (dont abonnement à vivre)		-8 284,05	-2 699,40
Prestations et autres ventes		-2 451,00	
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-65	-573
Produits financiers		-1 573,44	-903,91
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-313 394,25	-208 879,82
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
2.1 Cotisations avec contrepartie			
2.2 Parrainage des entreprises			
Parrainage et recherche partenariat			
2.3 Contributions financières sans contrepartie			
Contributions financières reçues			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			
Autres prod d'activités annexes et prest			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			
Collectivités locales			
Autres subventions affectées aux missions sociales			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-10 559,00	-6 123,00
TOTAL		-744 776,95	-609 204,99

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N	EXERCICE N-1
		Dont générosité du public	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-42 286,64	-45 775,86
Bénévolat		-40 206,24	-43 352,75
Dons en nature		-2 080,40	-2 423,11
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE			
TOTAL		-42 286,64	-45 775,86

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
22/11/2011	électricité	929				37	37
22/11/2011	plomberie	3 970				159	159
20/12/2011	peinture	6 483				434	434
13/03/2012	peinture	5 156				344	344
02/02/2018	vehicule	12 228				3 065	3 065
20/08/2019	matériel info	3 780				1 264	1 264
06/02/2020	serveur info	643				215	215
03/07/2020	onduleurs	1 614				539	539
06/01/2022	casques virt	2 400				736	736
31/12/2022	PC Dell	1 163				1	1
Total		39 691					6 794

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	16			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	10,00	2 165,00	1,31	23 966,00
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	4,00	290,00	0,17	3 211,00
Organisation de manifestations	4,00	147,00	0,09	1 627,00
Communication, démarches auprès des médias	43,00	850,00	0,51	9 409,00
Ventes au profit du CD	1,00	55,00	0,03	609,00
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	8,00	110,00	0,06	1 218,00
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	5,00	15,00	0,04	166,00
Autres.				
Total	91,00	3 632,00	2,21	40 206,00

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	6	3 900	3
Total	6	3 900	3

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 645
6257 - Réceptions	Restauration	251
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	2 896

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 4203 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.